

Devant le nombre croissant de participants aux différents championnats départementaux, le comité départemental est souvent en peine de trouver des organisateurs, principalement pour une raison de terrains insuffisants.

Afin de contrer ce problème de terrains il existe plusieurs solutions :

- 1) Organiser des pré-qualifs par secteur (comme cela se fait dans une majorité de départements)
Déroulement : Le samedi, un secteur sud, un secteur nord, voire un secteur centre, chaque secteur qualifiant un nombre d'équipes pour le lendemain et la suite du championnat.
Avantage : réduit considérablement le nombre de terrains nécessaires et multiplie du coup le nombre de lieux d'organisations potentiellement possibles.
Inconvénient : Nécessite la gestion de plusieurs tables de marque, nécessite un nombre d'arbitres + élevé dans un contexte déjà tendu.

- 2) Organiser le championnat en poule de 3, certains départements utilisent cette solution.
Déroulement : au lieu d'avoir des poules de 4 pour commencer et d'avoir besoin de 2 terrains par poule, il n'y a plus qu'un terrain par poule même si le nombre de poules est plus élevé
Avantage : permet de réduire le nombre de terrains nécessaires de 33%
Inconvénient : La durée du concours est allongée d'un tour puisque le nombre d'équipes en sortie de poules augmente

- 3) Mutualiser l'organisation entre plusieurs clubs pour cumuler leurs espaces de jeu.
Déroulement : Un organisateur principal + un organisateur secondaire qui servira à absorber le maximum de poules, après la phase des poules le nombre de terrains nécessaires étant réduit de 50%, un rapatriement des parties après poules vers le site principal devra être effectué.
Cette solution est utilisée sur certains gros nationaux ou internationaux ainsi que la marseillaise par exemple où vous vous déplacez entre un grand nombre d'aire de jeu dans toute la ville.
Avantage : Une seule table de marque sur le site principal, permet d'accroître considérablement le nombre de terrains disponibles.
Inconvénient : Les sites devront être proches l'un de l'autre pour éviter des déplacements trop longs pour rejoindre le site principal.

Devant cette problématique pour la saison 2024 et 2025, le PC KALTENHOUSE et le PC OBERHOFFEN (les deux clubs étant séparés de seulement 3km et 5min en voiture) ont proposé cette 3^{ème} solution au CD67 pour l'organisation du triplé mixte, qui l'a soumis au vote des clubs lors de la réunion des calendriers du 23 novembre 2023, et qui l'ont tous acceptée.

En 2024 Kaltenhouse sera donc l'organisateur principal et en 2025 ce sera Oberhoffen.

Ceci est un test sur deux ans pour trouver des solutions pour l'avenir, toutes les remarques (positives ou négatives) sont bonnes à prendre, tant que cela reste constructif, n'hésitez pas à en faire part afin d'améliorer l'organisation le cas échéant.

Déroulement du championnat tripléte mixte 2024 le mercredi 8 mai 2024

La date en pleine semaine et le manque de recul de ce championnat, n'existant que depuis 2023, ne permet pas de savoir approximativement le nombre d'équipes présentent, on va donc estimer que la participation au niveau de 2023 soit d'environ 140 équipes, soit 35 poules

Kaltenhouse dispose de 60 terrains et Oberhoffen de 54

La répartition pourra se faire de la façon suivante : 20 poules à Oberhoffen et 15 poules à Kaltenhouse, en laissant des terrains libres à Kaltenhouse, ce qui permettra de pouvoir lancer les premières parties en sortie de poules sans attendre.

Lors du tirage effectué lundi vers 12h00 les terrains seront attribués aux poules. Pour bien dissocier les sites d'organisation les terrains de Kaltenhouse seront numérotés de 1 à 60 et les terrains d'Oberhoffen de 101 à 154.

Du coup toutes les équipes qui doivent jouer sur un terrain avec un numéro supérieur à 100 joueront leur poule à Oberhoffen

Dépôt des licences : le dépôt des licences se fera sans feuille d'inscription (test) les licences doivent être déposées sur le site de jeu de chaque équipe.

Les équipes d'un même club qui jouent sur le site 1 déposeront les licences sur le site 1 et ceux qui jouent sur le site 2 déposeront sur le site 2.

Lorsqu'une équipe sort de poule sur le site 2 (Oberhoffen cette année) elle se rend à la table de marque pour faire valider le carton et reprendre ses licences, elle aura ensuite un temps imparti (30min en dehors de la pause de midi) pour se rendre sur le site 1 afin d'y déposer le carton à la table de marque avec les licences.

Buvette et petite restauration possible sur les deux sites.

Inscription le vendredi 3 mai jusqu'à 20h00

Par mail : royersebastien67@gmail.com

Début des parties 9h00 – 2 parties finies avant 12h00

Reprise barrage 13h30

Reprise sortie de poule 14h00

Reprise le 9 mai en 8^{ème} de finale à 9h00